



Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2012

communiqué de presse

Contacts :

Direction de la Communication

Anne Lechevranton
+33 (0)1 40 62 50 93
Corinne Estrade-Bordry
+ 33 (0)1 40 62 51 31

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37
Annie Fournier
+33 (0)1 40 62 57 18

Service actionnaires

Laurent Dublanquet
+33 (0)1 40 62 51 86
Romain Boizette
+33 (0)1 40 62 53 61

L'Assemblée Générale Mixte d'Air Liquide se tiendra le **mercredi 9 mai 2012 à 15 heures**, sur première convocation, au Palais des Congrès à Paris. Les **projets de résolutions**, approuvés par le Conseil d'Administration d'Air Liquide le 16 février dernier, qui seront soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires, et toutes les informations concernant l'Assemblée sont disponibles sur le site Internet du Groupe, rubrique Actionnaires.

L'**avis de convocation a été publié au BALO** (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) du 21 mars 2012 et peut être consulté sur le site Internet du Groupe.

Les documents de convocation vont être envoyés au domicile de tous les actionnaires de la Société et également mis en ligne sur le site. Ces documents contiennent le formulaire de vote, l'ordre du jour de l'Assemblée (voir également ci-après), les résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires, une présentation de leurs objectifs et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires.

L'Assemblée Générale est l'occasion de présenter la stratégie du Groupe et ses perspectives de développement et de participer à la vie du Groupe. **Tous les actionnaires sont invités à s'exprimer** en assistant à l'Assemblée Générale, en votant par correspondance, ou en se faisant représenter par procuration, en renvoyant le formulaire de vote afin qu'il **parvienne à la Société le samedi 5 mai 2012 au plus tard**. La participation de chaque actionnaire est essentielle.

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct et en différé sur le site Internet du Groupe, www.airliquide.com.

Tous les documents relatifs à la préparation de cette Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires auprès du Service actionnaires, 75 quai d'Orsay, 75321 Paris Cedex 07, et publiés sur le site Internet du Groupe www.airliquide.com, rubrique Actionnaires, selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

Prochains rendez-vous

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2012 :

Mercredi 25 avril 2012

Assemblée Générale Mixte :

Mercredi 9 mai 2012

Date de détachement du coupon* :

Vendredi 11 mai 2012

Mise en paiement du dividende* :

Mercredi 16 mai 2012

Attribution d'actions gratuites* :

Jeudi 31 mai 2012

* sous réserve des approbations nécessaires par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 9 mai 2012

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2012

A caractère ordinaire

- Rapports du Conseil d'Administration.
- Rapports des Commissaires aux comptes.
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2011.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2011.
- Affectation du résultat de l'exercice 2011 ; fixation du dividende.
- Autorisation donnée pour 18 mois au Conseil d'Administration en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions.
- Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil d'Administration.
- Nomination d'un administrateur.
- Approbation de l'engagement visé aux articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, relatif à Monsieur Pierre Dufour.

A caractère extraordinaire

- Autorisation donnée pour 24 mois au Conseil d'Administration de réduire le capital par annulation des actions auto-détenues.
- Délégation de compétence donnée pour 26 mois au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres en vue de l'attribution d'actions gratuites aux actionnaires et/ou de l'élévation du nominal des actions existantes, pour un montant maximum de 250 millions d'euros.
- Délégation de compétence donnée pour 26 mois au Conseil d'Administration en vue de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe.
- Délégation de compétence donnée pour 18 mois au Conseil d'Administration en vue de procéder à des augmentations de capital réservées à une catégorie de bénéficiaires.

A caractère ordinaire

- Pouvoirs en vue des formalités.

Air Liquide est leader mondial des gaz pour l'industrie, la santé et l'environnement, présent dans **80 pays** avec **46 200 collaborateurs**. Oxygène, azote, hydrogène, gaz rares sont au cœur du métier d'Air Liquide, depuis sa création en 1902. A partir de ces molécules, Air Liquide réinvente sans cesse son métier pour anticiper les défis de ses marchés présents et futurs. Le Groupe innove au service du progrès, tout en s'attachant à allier croissance dynamique et régularité de ses performances.

Technologies innovantes pour limiter les émissions polluantes, réduire la consommation énergétique de l'industrie, valoriser les ressources naturelles, ou développer les énergies de demain, comme l'hydrogène, les biocarburants ou l'énergie photovoltaïque... Oxygène pour les hôpitaux, soins à domicile, contribution à la lutte contre les maladies nosocomiales... Air Liquide combine ses nombreux produits à différentes technologies pour développer des applications et services à forte valeur ajoutée, pour ses clients et la société.

Partenaire dans la durée, le Groupe s'appuie sur l'engagement de ses collaborateurs, la confiance de ses clients et le soutien de ses actionnaires, pour élaborer une vision long terme de sa stratégie de croissance compétitive. La **diversité** de ses équipes, de ses métiers, de ses marchés et de ses géographies assure la solidité et la pérennité de son développement, et renforce sa capacité à conquérir en permanence de nouveaux territoires pour repousser ses propres limites et construire son futur.

Air Liquide explore tout ce que l'air peut offrir de mieux pour préserver la vie, et s'inscrit dans une démarche de Responsabilité et de développement durable. En 2011, son chiffre d'affaires s'est élevé à **14,5 milliards d'euros** dont plus de 80% hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse d'Euronext Paris (compartiment A) et membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.